



Alliance pour la Souveraineté

De la

FRANCE



ALLIANCE POUR LA SOUVERAINETÉ DE LA FRANCE

La ratification du traité de Maastricht en 1992 ouvrait la voie à la destruction totale de la France, la privant des cinq pouvoirs caractérisant un Etat souverain :

- **Celui de battre monnaie** : perdu par abandon de sa monnaie nationale, le Franc, au profit de l'Ecu, devenu par la suite l'Euro conformément à la volonté de l'Allemagne.
- **Celui de dire la loi** : perdu par l'obligation stricte « de transposer intégralement et fidèlement les directives européennes dans le droit français ».
- **Celui de rendre la justice** : perdu par le pouvoir de la Cour de Justice Européenne de casser une décision française et de lui imposer la sienne.
- **Celui de décider de la paix ou de la guerre** : perdu par l'obligation de respecter les décisions de la Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC), de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).
- **Celui d'accueillir qui elle l'entend sur son territoire délimité par ses frontières** : perdu par la disparition de celles-ci et par l'interdiction d'y effectuer des contrôles.

Destruction parachevée par les traités « d'Amsterdam », « de Nice » puis « de Lisbonne » qui suivirent.

Pour s'opposer au traité de Maastricht, des français clairvoyants, tels que Madame Marie-France GARAUD, Charles PASQUA, Philippe de VILLIERS, Jean FOYER, Philippe SEGUIN, Pierre MESSMER, et quelques autres auxquels Bernard CHALUMEAU s'associa.

En vain : le déferlement inouï de propagande mensongère des partisans du traité convainquit les français de l'adopter par une faible majorité de 51, 04% pour 69% de suffrages exprimés, lors du référendum du 20 septembre 1992.

Les nouvelles privations de souveraineté contenues dans le projet de traité d'Amsterdam qui suivit, poussèrent Bernard CHALUMEAU à lancer au sein de l'Académie du gaullisme, fin 1997, un vibrant appel à la constitution d'un mouvement souverainiste pour s'y opposer.

C'est ainsi qu'avec l'appui de Monsieur **Maurice SCHUMANN** (Français Libre, Compagnon de la Libération, ancien ministre du général de Gaulle), naissait en décembre 1997 le premier mouvement politique souverainiste français : « **l'Alliance pour la souveraineté de la France** », dont Bernard CHALUMEAU devint Secrétaire général, depuis sa création jusqu'à la fin de son second mandat fin septembre 2003, date à laquelle le mouvement entra en sommeil.

Pendant toute cette période, grâce à Monsieur **Georges BERTHU**, député français au parlement européen, vice président de la commission institutionnelle, membre du groupe Europe des Nations (**EDN**), avec lequel il analysa finement les traités d'Amsterdam, de Nice et établissant une constitution pour l'Europe, ainsi qu'au grand jurisconsulte français, Monsieur **Jean FOYER**, ancien Garde des sceaux du général de Gaulle, Président du Conseil National Souverainiste (**CNS**) de l'Alliance pour la Souveraineté de la France, il compléta sa connaissance des traités et des manigances de leurs rédacteurs pour asservir les peuples de l'Union européenne et accrut ses connaissances en droit public et international dans l'exercice de la souveraineté des Etats.

Cette précieuse formation lui permit d'analyser objectivement les traités de européens, jusqu'à la « constitution européenne bis » dite « traité de Lisbonne ».

Conscients de ses connaissances du droit communautaire des syndicats patronaux européens et français eurent recours à lui pour les défendre lors de l'élaboration des directives européennes concernant leurs produits auprès de la Commission qui le reconnut comme expert officiel.

De longues années durant il dut donc affronter, face à face, les hautes autorités de la Commission dans les conditions extrêmes d'élaboration initiale des réglementations où les élus du Parlement européen ne sont pas même admis...

Après avoir réduit ses activités à partir de 2004 et restant depuis sans président élu, l'Alliance pour la souveraineté de la France est réactivée sous l'impulsion de son nouveau président Bernard Chalumeau, élu lors du congrès officiel tenu le 25 août 2015, en même temps que l'adresse de son siège social était modifiée fin 2015

Toutefois, convaincu :

- de l'incapacité des partis politiques à rétablir la souveraineté de la France en même temps que les libertés et la prospérité de son peuple (hypothèse qui s'est toujours vérifiée),
- que l'absurdité de l'Union européenne fédérale supranationale actuelle, devenant de plus en plus insupportable aux peuples qui la composent, ne se maintiendra qu'en ayant recours au totalitarisme et la tyrannie (dérives qui s'intensifient actuellement),

il propose de dissoudre le mouvement politique « Alliance pour la souveraineté de la France » au profit d'un cercle de réflexion souverainiste de référence.

C'est ainsi que par son Congrès constitutif du 8 mai 2016 l'Alliance pour la souveraineté de la France (dont le nom est conservé du fait de sa notoriété) est devenue une association loi de 1901 d'intérêt général, avec de nouveaux statuts, type cercle de réflexion, dont l'objectif est d'établir une base de documents nécessaires et les principes requis utilisables par tous les décisionnaires désireux de refaire de la France un pays souverain.

Bernard CHALUMEAU fut porté à sa présidence à l'occasion de ce congrès constitutif.

Son expérience, sans doute unique en France, en ce qui concerne les traités européens, les méthodes singulières de leurs auteurs, leurs buts avoués et inavoués, ses connaissances en droit public, ses relations au sein de l'Union (Royaume Uni, République d'Irlande, Pologne, Danemark, Belgique), et hors de l'Union (Russie, Etats-Unis, Serbie, Haïti), permettent à l'Alliance pour la souveraineté de la France, aux membres qui l'on déjà rejointes, à ceux qui la rejoindront, de disposer d'un animateur apte à lui conférer ainsi qu'à son pays, un maximum d'éléments précieux pour éclairer toute personne désireuse de voir la France redevenir un Etat souverain, libre et indépendant.

Ces précieux éléments sont portés à la connaissance de tous sur le site de l'Alliance pour la souveraineté de la France :

souverainete-france.org

On trouvera ci après l'objet social du cercle de réflexion nouvellement constitué, au sein duquel le Conseil National Souverainiste (**CNS**) est maintenu.

OBJET SOCIAL DE L'ALLIANCE POUR LA SOUVERAINETÉ DE LA FRANCE.

(Extrait des statuts déposés en Préfecture)

L'ALLIANCE POUR LA SOUVERAINETE DE LA FRANCE est un cercle de réflexion politique, économique, culturelle et sociale.

Elle a notamment pour but de réunir et de coordonner l'action et la réflexion de ses membres, de contribuer au débat public par des études et des analyses, particulièrement par l'édition et/ou la réunion de textes de référence de ceux qui tiennent à l'indépendance nationale (législative, politique, institutionnelle, administrative, territoriale, militaire, diplomatique, énergétique, fiscale, patrimoniale, économique, monétaire, bancaire, industrielle, commerciale, agricole, écologique, numérique, culturelle, linguistique, sociale, et autres), au respect de la souveraineté de la France qui est « *une, indivisible, inaliénable et imprescriptible* » et du principe de la compétence de la compétence.

L'ALLIANCE POUR LA SOUVERAINETE DE LA FRANCE propose des alternatives à toute démarche, à tout traité, à tout acte, projeté ou existant, qui contreviendrait à ces principes au sens des membres de l'association, ou à ceux de la Constitution de la Vème République approuvée par référendum, norme suprême du peuple français, étant entendu que tout texte adopté par le biais d'un referendum ne peut être modifié ou abrogé que par referendum.

L'ALLIANCE POUR LA SOUVERAINETE DE LA FRANCE a vocation à conduire sa réflexion et son action tant au plan national qu'international.

Elle promeut l'unité de la Nation française, de son identité et de sa culture, et la pérennité des français en tant que peuple, par le respect de la protection universelle de tout humain.

Elle diffuse les résultats de ses réflexions à la population ainsi qu'aux décideurs, y compris politiques, par tous moyens de communication usuels, sans restriction, et notamment par le biais de son site Internet.

Elle agit par ses propres moyens et par ceux des associations adhérentes.

Bibliographie :

Bernard CHALUMEAU est :

- auteur de « **Rétablir la France !** » paru en janvier 1997 « La pensée Universelle » éditeur. **ISBN-10:** 2214103317 - **ISBN-13:** 978-2214103319
- co-auteur de « **Horizon 2015 – La France a-t-elle encore une défense nationale ?** » avec Messieurs François LARDEAU, Paul-Marie de la GORCE, l'Ambassadeur Gabriel ROBIN, le général Clarke de DROMANTIN, le Vice-amiral Michel DEBRAY, le Contre-amiral Claude GAUCHERAND et Francis CHOISEL, paru en juin 2000 « François Xavier de Guibert » éditeur. **ISBN-10:** 2868396739- **ISBN-13:** 978-2868396730